

Zeitschrift: Die Sammlung : Geschenke, Erwerbungen, Konservierungen / Schweizerische Nationalmuseen = Les collections : dons, acquisitions, conservations / Musées Nationaux Suisses = Le collezioni : donazioni, acquisizioni, conservazioni / Musei Nazionali Svizzeri

Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum

Band: - (2002-2003)

Artikel: Une rare monnaie en argent provenant du diocèse de Lausanne

Autor: Roten, Hortensia von

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-381919>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE RARE MONNAIE EN ARGENT PROVENANT DU DIOCÈSE DE LAUSANNE



1|

1| Deux-gros provenant du diocèse de
Lausanne, frappé sous l'évêque Aymon
de Montfaucon (1491–1517).
Argent, 3,11 g, Ø 2,9 cm. M 15190.

L'exemplaire dit deux-gros, provenant du diocèse de Lausanne, fut frappé sous l'évêque Aymon de Montfaucon (1491–1517) |1|. Il s'agit d'une monnaie en argent de taille moyenne, pesant 3,11 g et mesurant 2,9 cm de diamètre. L'avvers montre le blason de l'évêque, dans le champ le signe abrégé du nom A-Y et, au-dessus des armoiries, la Vierge tenant l'enfant Jésus sur le bras et une pomme dans la main gauche. Le texte de l'inscription est le suivant: REGINA CELI LETARE ALELVA. Le revers figure une croix formée par quatre fleurs de lys héraldiques, dans les angles de la croix un faucon et une hermine sont représentés en alternance; on peut y lire l'inscription suivante: «AY DE MO [N] TE FALCONE EPI [S] COPVS». Ce deux-gros, qui se trouve dans un état de conservation excellent, pourrait provenir d'une importante collection numismatique genevoise du XIX^e siècle.

Le diocèse de Lausanne commença probablement à battre monnaie dès le XI^e siècle. Jusqu'à une bonne partie du XIV^e siècle, on frappa uniquement de petits numéraires en argent, des deniers et des oboles. Cette production ne suffisait pas à couvrir les besoins croissants du commerce, des quantités considérables de monnaies étrangères envahirent le pays, supplantant ainsi les monnaies locales. L'évêque Guy de Prangins (1375–1394) fut le premier à remédier à cette situation. Il fit frapper des monnaies en argent plus grandes d'après le modèle des pièces milanaises très prisées en Suisse. Sous son successeur, Guillaume de Monthonay (1394–1406), on frappa également pour la première fois des monnaies d'or. Dans le courant du XV^e siècle, la production monétaire s'enrichit d'autres monnaies en argent, notamment le demi-gros (6 deniers) et la parpaillole. Le deux-gros et le teston furent frappés sous l'évêque Aymon de Montfaucon. La conquête du Pays de Vaud par les Bernois, en 1536, et l'introduction de la Réformation mirent fin au pouvoir épiscopal et, par conséquent, à la frappe de monnaies par les évêques. Les quantités importantes de pièces en argent émises par les évêques lausannois disparurent aussitôt au profit des productions d'ateliers monétaires étrangers; c'est la raison pour laquelle ces pièces sont extrêmement rares. Leur parution témoigne du pouvoir politique et économique du diocèse de Lausanne peu avant sa chute.